

**LA RHÉTORIQUE RÉVOLUTIONNAIRE DE THOMAS SANKARA À LA
LUMIÈRE DE LA RHÉTORIQUE POLITIQUE ARISTOTÉLICIEUNE,**
Djakaridja YÉO (Université Péléforo GON COULIBALY – RCI)
djakyeo11@gmail.com

Résumé

La présente réflexion analyse la pensée politique et les discours de l'ancien président Burkinabè, Thomas Sankara, et y décèle une rhétorique révolutionnaire qui est illustrative de la théorie rhétorico-politique d'Aristote. Cette rhétorique sankariste peut se comprendre à deux niveaux majeurs : sa rhétorique délibérative et la visée persuasive de ses discours. À l'analyse, cette rhétorique s'accommode au genre délibératif aristotélicien et à son mécanisme de la persuasion rhétorique. Il est, en somme, question de la rhétorique révolutionnaire de Sankara qui consiste dans sa pensée politique et ses discours par lesquels il a su persuader son peuple (et au-delà le tiers-monde) de la nécessité d'user souverainement de la rationalité discursive pour se construire un système politique endogène et prospère. Ainsi, l'intérêt de ce travail est de présenter l'œuvre politique de Sankara comme un référentiel pour les États africains en quête d'émergence et, donc, de développement.

Mots clés : Discours, Genre délibératif, Rhétorique politique, Rhétorique révolutionnaire, Persuasion, Peuple.

**THE REVOLUTIONARY RHETORIC OF THOMAS SANKARA IN THE
LIGHT OF ARISTOTELIAN POLITICAL RHETORIC**

Abstract

This paper analyzes the political thought and speeches of former Burkinabè president Thomas Sankara, and reveals a revolutionary rhetoric that is illustrative of Aristotle's rhetorico-political theory. This Sankarist rhetoric can be understood on two major levels: its deliberative rhetoric and the persuasive purpose of its speeches. On analysis, this rhetoric adapts to the Aristotelian deliberative genre and its mechanism of rhetorical persuasion. In short, we're talking about Sankara's revolutionary rhetoric, which consists of his political thought and his speeches, through which he persuaded his people (and beyond, the Third World) of the need to make sovereign use of discursive rationality to build an endogenous and prosperous political system. Thus, the interest of this work is to present the political work of Sankara as a reference for African states in search of emergence and, therefore, development.

Key words: Discourse, Deliberative genre, Political rhetoric, Revolutionary rhetoric, Persuasion, People.

Introduction

Selon M. Sinon (2023, p. 385), « pour une Afrique qui cherche toujours sa voie dans le monde, il y a un intérêt pratique à proposer une lecture analytique de ce

bref parcours [celui de Sankara] qui est en passe de devenir un mythe ». Cet auteur fait partie de la kyrielle de voix qui s'élèvent de plus en plus pour prôner le recours aux idéaux de l'ancien président Burkinabè, Thomas Sankara, à l'effet de penser le développement en Afrique. C'est de cela que témoigne le colloque international *Thomas Sankara et le développement en Afrique*¹. Faut-il le rappeler, le capitaine Thomas Isidore Noël Sankara a dirigé le Burkina Faso du 4 août 1983 au 15 octobre 1987, date de son assassinat. À son sujet, P. Zahonogo et Al. (2023, p. 17) notent :

En quatre ans, la révolution placée sous le leadership du Président Thomas SANKARA a été un modèle à la fois pratique et théorique de développement du Burkina Faso en particulier et de l'Afrique en général. D'une part, elle a contribué à jeter les bases d'un développement endogène fondé sur la participation populaire. D'autre part, le sankarisme (...) a contribué à forger une idéologie moderne de la révolution en Afrique.

Un tel bilan pourrait fonder l'idée de recourir aux idéaux du père de la révolution burkinabè pour penser le développement en Afrique. Ce possible recours nécessite que soit cernée la conception politique de Sankara. C'est certainement cela qui justifie les analyses foisonnantes autour de son œuvre politique. La rhétorique qui – disons-le par nécessité d'anticipation – caractérise en bonne partie l'œuvre politique de Sankara, figure certes dans certaines desdites analyses, mais sans en être l'épicentre ni faire l'objet d'analyse en profondeur. C'est le cas, par exemple, de D. Bètègne (2023, p. 143) qui a fait une « esquisse d'analyse de la rhétorique pacifiste du leader burkinabè ». La dimension rhétorique de l'œuvre politique de Sankara souffre encore d'un déficit d'analyse. C'est ce qui motive la présente réflexion qui s'intéresse à cette dimension de son œuvre politique.

Jauger cette dimension rhétorique de son œuvre politique avec la pensée aristotélicienne permettra sans doute de mieux l'apprécier. Car, depuis sa *Rhétorique* (2014), Aristote a le mérite d'être reconnu comme un référentiel théorique incontournable en matière de rhétorique et, précisément, de rhétorique politique. Dès lors, la question qui constitue le fil d'Ariane de la présente réflexion est la suivante : comment peut-on appréhender l'œuvre politique de Sankara au regard de la théorie rhétorico-politique d'Aristote ? En d'autres termes, quel rapport peut-on établir entre l'œuvre politique de Sankara et la théorie rhétorico-politique aristotélicienne ? Les questions subsidiaires qui en découlent se présentent comme suit : si la présente réflexion doit s'adosser doctrinalement sur la pensée aristotélicienne pour mettre en évidence la rhétoricité de l'œuvre politique de Sankara, alors quelle est la substance de la rhétorique politique d'Aristote ? Aussi, en quoi Sankara a-t-il fait preuve de rhétorique délibérative analogiquement à la rhétorique aristotélicienne ? Enfin, en quoi les discours de Sankara reflètent-ils le mécanisme de la persuasion rhétorique aristotélicien ?

Sans prétention d'exhaustivité, l'intérêt de ce travail est de mettre en évidence la dimension rhétorique de l'œuvre politique du leader de la révolution burkinabè en la justifiant à l'aune de la théorie rhétorico-politique aristotélicienne.

¹ Ce colloque a été organisé du 26 au 28 juillet 2022 par l'Université Thomas Sankara à travers le Centre d'Études et de Documentation et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES).

Comme tel, il permettrait de montrer que Sankara peut être présenté comme un illustrateur du rôle politique qu'Aristote assigne à la rhétorique.

Ainsi, la méthode démonstrative doublée d'une analyse comparative sont employées à l'effet d'atteindre cet objectif. Ces approches permettent d'exposer la rhétorique politique aristotélicienne et de montrer ce en quoi cette théorie trouve son illustration dans l'œuvre politique du président Sankara. Pour ce faire, l'analyse s'articule en trois axes. Le premier expose substantiellement la rhétorique politique d'Aristote. Le deuxième met en évidence une rhétorique délibérative chez Sankara empreinte de la rhétorique aristotélicienne. Le troisième démontre la visée persuasive (du peuple) des discours de Sankara comme une illustration du mécanisme de la persuasion rhétorique aristotélicienne.

1. Aperçu de la rhétorique politique chez Aristote

Selon Aristote (2014, 1355b25-35),

la rhétorique est la capacité de discerner dans chaque cas ce qui est potentiellement persuasif. (...) [Elle] semble capable de discerner le persuasif sur tout ce qui est, pour ainsi dire, donné. C'est pourquoi nous affirmons que sa dimension technique n'est pas cantonnée dans un genre qui lui serait propre.

Il ressort de cette définition que la persuasion est le but de la rhétorique. On peut donc s'accorder avec O. Reboul (1991, p. 4) pour dire que chez le fondateur du Lycée, « la rhétorique est l'art de persuader par le discours ». C'est en vue de la persuasion que le système rhétorique aristotélicien se déploie. Ce système emploie trois moyens techniques² qu'Aristote (2014, 1356a1-5) résume ainsi :

Parmi les moyens de persuasion fournis par le moyen du discours, il y a trois espèces. Les uns, en effet, résident dans le caractère [*ethos*] de celui qui parle, les autres dans le fait de mettre l'auditeur dans telle ou telle disposition [*pathos*], les autres dans le discours lui-même [*logos*], par le fait qu'il démontre ou paraît démontrer.

À travers ce passage, l'auteur fait clairement ressortir le *logos*, le *pathos* et l'*ethos* comme moyens techniques de persuasion. Le *logos* signifie à la fois la pensée et la parole. Et en tant que moyen, il renvoie à la dimension logique du discours dont les deux méthodes sont la déductive et l'inductive. Il s'agit précisément de la dimension argumentative ou démonstrative de la rhétorique. Quant au *pathos*, il est relatif aux émotions, aux passions suscitées par le discours. Pour ce qui concerne l'*ethos*, il est le moyen de persuasion relatif au caractère de l'orateur. Il s'agit de l'image que l'orateur se fait de lui-même, ou encore, l'image que l'orateur projette de lui-même dans son discours afin d'être moralement en phase avec son auditoire. En somme, c'est en s'appuyant essentiellement sur le *logos*, et ce, dans un système qui prend en compte le *pathos* et l'*ethos*, et par ailleurs, le plan (*dispositio, taxis*) et le style (*elocutio, lexis*), que l'on aboutit à l'ensemble, ou presque, de la théorie de la persuasion rhétorique du Stagirite.

² Il importe de signifier qu'Aristote évoque aussi des moyens non techniques. Les moyens non techniques sont extérieurs au discours et sont propres aux discours judiciaires ; alors que les moyens techniques sont contenus dans le discours et sont transversaux à tous les genres, c'est-à-dire à la fois au judiciaire, au délibératif et à l'épidictique.

Notons, en effet, que le système de persuasion théorisé par le maître du Lycée est relatif au discours qui cherche à persuader un auditoire (public, électorat, juge, etc.). Mais du point de vue politique, la rhétorique se présente aussi comme étant « la capacité de bien délibérer – en vue du bonheur – sur les biens et les maux dont il a été question » (Aristote, 2014, 1366b20-25). C'est justement ce sens qu'épousent les trois genres de rhétorique identifiés par le fondateur du Lycée. Plus précisément, la persuasion porte sur trois couples antithétiques qui sont : l'utile et le nuisible, le juste et l'injuste, le bien et le mal. C'est de la logique de ces couples que se dégagent, chez Aristote, trois genres de rhétorique dans lesquels se rangent tous les discours rhétoriques possibles. En d'autres termes, « de toute nécessité, il y a trois genres (*genè*) de discours relevant de la rhétorique : le délibératif, le judiciaire, l'épidictique », affirme Aristote (2014, 1358b5-10).

De ces trois genres, le délibératif est celui qui est éminemment politique. En effet, l'objet « du délibératif, c'est l'utile ou le nuisible » (Aristote, 2014, 1358b20-2). Aristote (2014, 1365b25) précise que « l'utile, c'est ce qui assure la conservation du régime ». C'est donc la connaissance de l'utile (et du nuisible sous-tendu) qui doit orienter la délibération. La délibération se fait en considération de ce qui est utile et de ce qui est nuisible. L'utile est relatif à tout ce qui concourt à la finalité ou l'idéal propre à un régime donné. Alors si l'on veut bien délibérer, à en croire Aristote (2014, 1366a1-5), « la fin de chaque régime ne doit pas nous échapper, car les choix se font en fonction de la fin ». À ce sujet, voyons comment l'auteur conçoit les quatre principaux régimes ou constitutions :

La fin de la démocratie est la liberté, celle de l'oligarchie, la richesse, celle de l'aristocratie ce qui concerne l'éducation et les règles de vie instituées par la loi, celle de la tyrannie, la protection. Il est donc clair que c'est en fonction de la fin de chaque régime qu'il faut analyser les mœurs, les usages et la conception de l'utile puisque les choix se font en référence à cette fin (*Idem*, 1366a1-10).

En tout état de cause, « la condition principale et la plus décisive pour être en état de persuader et de bien conseiller est de considérer tous les régimes pour analyser en chacun les mœurs et ce qui est pour lui conforme à la légalité et à l'utilité » (Aristote, 2014, 1365b22-30). Ce penseur de Stagire fait comprendre la variabilité de l'utile d'un régime à un autre. On comprend avec lui que, par exemple, ce qui est utile en oligarchie peut perdre son utilité en démocratie, voire devenir nuisible. Il est déductible, de ce qui précède, que le procédé du discours délibératif énoncé par le Stagirite conduit logiquement à comprendre que la finalité de ce genre de rhétorique est la législation.

Bien comprise, cette pensée aristotélicienne met en évidence la nécessité de la rhétorique pour la vie des hommes naturellement politiques et doués de langage. C'est dans ce sens qu'Aristote (2014, 1253a 8-20) pense que

le langage existe en vue de manifester l'avantageux et le nuisible, et par suite aussi le juste et l'injuste. Il n'y a en effet une chose propre aux hommes par rapport aux autres animaux : le fait que seuls ils aient la perception du bien, du mal, du juste, de l'injuste et des autres notions de ce genre. Or avoir de telles notions en commun, c'est ce qui fait une famille et une cité.

Dans ce contexte, on s'accorderait avec O. Reboul pour dire que, dans la perspective aristotélicienne, la rhétorique est rattachée à la condition humaine. Cela

se justifie par le fait que « la parole seule – et non la force physique – définit le juste et l’injuste, l’utile et le nuisible, le noble et le vil. La rhétorique, art ou technique de la parole est donc indispensable » (O. Reboul, 1991, pp. 36-37).

Comme O. Reboul, M. Meyer (2014, p. 38) présente la rhétorique aristotélicienne comme un moyen pour « se prononcer, pour agir dans la Cité comme pour décider de ce qui est bien ou juste en général ». Il se profile chez ce dernier, comme chez O. Reboul, un rôle prioritairement politique de la rhétorique. C’est ainsi que M. Meyer (2014, p. 37) inscrit les trois genres de rhétorique d’Aristote dans la même visée, celle de la politique :

Même la distinction entre les trois genres rhétoriques mérite d’être reconsidérée : dans le cadre de la Cité, il y a du politique dans le blâme ou la louange [l’épidictique], comme il y a du juste [le judiciaire] qui intervient aussi dans les délibérations à prendre, malgré la prééminence de l’utile en ces matières.

Dans la même veine, M. Crubellier et P. Pellegrin (2002, p. 149) livrent la substance de leur analyse de la rhétorique politique aristotélicienne en ces termes :

Les rapports de la rhétorique à la science politique ont un double aspect, empirique et théorique. (...) On peut sans doute attribuer à la rhétorique une fonction examinatrice par rapport aux principes de la science politique (...). Sans doute dans le domaine éthico-politique plus qu’ailleurs le recours aux opinions valables est-il plus important dans l’établissement même des principes.

Toutes ces analyses, portant sur le rôle politique de la rhétorique aristotélicienne, c’est-à-dire sa rhétorique politique, corroborent l’idée que, chez le maître du Lycée, la rhétorique est une discipline éminemment politique. Précisément, elle sert à la fois de moyen de persuasion et de bonne délibération.

De façon générale, la rhétorique délibérative aristotélicienne stipule la légitimité pour l’homme de se prononcer sur « les choses telles, par nature, qu’elles nous sont imputables, celles dont l’existence, dans son principe, dépend de nous (...) » (Aristote, 2014, 1359a35-1359b5). Dans le domaine précis des sciences pratiques, notamment la politique, la délibération concourt à la législation. En effet, selon le philosophe aristotélicien, « une science pratique doit combiner ces trois facteurs différents que sont la connaissance (...), le désir (...) et la délibération (...) » (P. Pellegrin, 2014, p. 1972). En matière politique, cette délibération concerne la tâche du

législateur qui est chargé de donner à la cité de bonnes lois ou, la plupart du temps, de rectifier les lois existantes (...). L’ensemble des lois forme la constitution (...). Il s’agit d’établir une constitution excellente (...). Mais la forme que prendra la constitution excellente dépend de l’état historique et éthique du peuple considéré (P. Pellegrin, 2014, p. 1972).

Il y a, au cœur de cette théorie aristotélicienne, l’idée d’une modélisation du vivre-ensemble, sur la base de valeurs universelles adaptées aux réalités locales. Elle suppose la capacité à user de la rationalité discursive pour bien décider ou délibérer pour une communauté politique. À l’analyse, il y a une analogie entre cette théorie aristotélicienne et un pan important de l’œuvre politique de Thomas Sankara.

2. La rhétorique délibérative de Thomas Sankara

Le capitaine Thomas Sankara devient président avec la claire conscience que l'État voltaïque, comme la plupart des pays africains, nés de la décolonisation et de l'indépendance "octroyée", a besoin d'une profonde transformation. L'indépendance, pense-t-il, a été « une mutation opérée dans les formes de la domination et de l'exploitation de notre peuple » (J. Ziegler et J. P. Rapp, 1986, p. 136). En réalité, ajoute-t-il, le « droit à l'indépendance, au libre choix des formes de structures de gouvernement, comme le droit au développement » (*Idem*, p. 176) ont été savamment dérobés aux africains. Dans le cas précis de son pays, qui totalisait vingt-trois années d'indépendance au moment où il arrive au pouvoir, Sankara constate que ce ne sont que « 23 années d'exploitation et de domination impérialistes » (*Ibidem*, p. 136). Il constate que les systèmes politiques en vigueur dans les pays africains dits indépendants, et notamment la Haute-Volta, ne sont pas en phase avec les particularités et les intérêts desdits pays. L'aspiration au développement exige donc des réformes profondes en adéquation avec les réalités des pays concernés, c'est-à-dire que les africains doivent décider ou délibérer eux-mêmes et pour eux-mêmes.

L'idée sankariste d'« oser inventer l'avenir » (*Ibidem*, p. 171) témoigne éloquemment de son intention délibérative, c'est-à-dire de sa volonté d'invention d'un modèle politique qui s'accommode à son peuple et susceptible d'induire le développement. Il s'agit de se construire son identité politique. Ainsi, « SANKARA, consciemment, met ses talents oratoires au service de la promotion de cette nouvelle identité » (M. Sinon, 2023, p. 391). En effet, après environ deux mois de règne, l'intention délibérative de Sankara, président du Conseil National pour la Révolution (CNR), transparaît dans son Discours d'Orientation Politique (DOP) du 2 octobre 1983. Ce discours, contenant un ensemble de dispositions synonyme d'une Constitution, constitue la référence théorique de la révolution. Sankara y présente l'un des objectifs majeurs de la révolution comme suit :

La révolution vise à la transformation de la société sous tous les rapports, économiques, sociaux et culturels. Elle vise à créer un Voltaïque nouveau, avec une moralité et un comportement social exemplaires qui inspirent l'admiration et la confiance des masses. La domination néocoloniale a placé notre société dans un pourrissement tel qu'il nous faudra des années pour la purifier (J. Ziegler et J. P. Rapp, 1986, p. 152).

L'ambition politique du leader de la Révolution Démocratique et Populaire (RDP) est de rompre avec l'ancien système qu'il considère être en déphasage avec les intérêts du peuple. Il ambitionne d'inventer un autre qui soit susceptible d'induire un véritable progrès inclusif et durable. Ainsi, il prône un développement autocentré dont les piliers essentiels sont le peuple et les réalités locales. Le leader du RDP confère ainsi le pouvoir au peuple à travers la création de Comités de Défense de la Révolution (CDR) animés par les populations locales. Aussi a-t-il adapté ou calqué tous les symboles de l'État sur les réalités du peuple.

Cette forme de stratégie politique, révélatrice d'un exercice rhétorico-délibératif auquel tient tant le président du CNR, n'est pas fortuite. Cet exercice est, en effet, la condition *sine qua non* du développement. Aussi, la vision politique, perçue à travers cet exercice, est-elle traduite dans sa déclaration à la trente et

neuvième Session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies (ONU), le 4 octobre 1984. Sankara y a proclamé :

Il ne peut y avoir de salut pour nos peuples que si nous tournons radicalement le dos à tous les modèles que tous les charlatans de même acabit ont essayé de nous vendre vingt années durant. Il ne saurait y avoir pour nous de salut en dehors de ce refus-là. Pas de développement en dehors de cette rupture (*Idem*, p. 168).

Celui-ci pense qu'aussi longtemps que le mécanisme politique restera inadapté aux réalités du peuple et surtout contrôlé de l'extérieur, le développement restera incertain. Il ne peut y avoir de salut pour le "tiers-monde" s'il reste englué dans des modèles politiques venus d'ailleurs. Le développement du "Grand peuple des déshérités" résidera dans des formes d'organisations politiques authentiques. Tel que cela ressort de la rhétorique politique d'Aristote, Sankara montre que le développement d'une communauté dépend de la capacité de ses membres à asseoir sa cité, lieu du bonheur commun et du développement.

C'est partant de cette conception politique que Sankara a affirmé à la tribune de l'ONU qu'il vient « parler au nom d'un peuple qui, sur la terre de ses ancêtres, a choisi dorénavant de s'affirmer et d'assumer son histoire, dans ses aspects positifs, comme dans ses aspects négatifs, sans complexe aucun » (*Ibidem*, p. 166). Par ce propos, Sankara montre qu'il n'est pas seulement question de rompre avec les modèles étrangers, mais qu'il faut aussi s'investir à mettre en place son propre modèle par un effort de réflexion, d'imagination et de créativité. Il stipule que son peuple et plus largement les africains doivent se construire eux-mêmes leurs modèles politiques sur la base de leurs réalités, de leurs cultures et en fonction de leurs intérêts. Autrement dit, les africains doivent « rechercher des formes d'organisation mieux adaptés à notre civilisation » (*Ibidem*, p. 171).

L'homme politique estime, par ailleurs, qu'il est nécessaire pour les africains et pour tous ceux qui appartiennent au "tiers-monde", le "Grand peuple des déshérités", d'être auteurs et acteurs de leurs organisations politiques. Il s'agit, pour ces peuples, de s'organiser sur la base de leurs opinions communes (*endoxa*) ou probables, objets de la rhétorique aristotélicienne. Selon Aristote (2014, 100b20-23), « sont probables les opinions qui sont reçues par tous les hommes, ou par la plupart d'entre eux, ou par les sages, et, parmi ces derniers, soit par tous, soit par la plupart, soit enfin par les plus notables et les plus illustres ». Comprendons tout simplement que les opinions probables peuvent être en dernière instance l'œuvre d'une élite. C'est donc à dessein que, du haut de la tribune de l'ONU, Sankara lance un appel à « ces élites, ces hommes d'Afrique, du tiers-monde » (J. Ziegler et J. P. Rapp, 1986, p. 169) à revenir à leur société pour mener le débat théorique rigoureux nécessaire pour des changements profonds de la situation sociale et politique de leur continent. Selon M. Sinon (2023, p. 391-392), la révolution opérée par Sankara

se veut endogène, ouverte et indépendante. Cette ouverture fait appel à l'intelligentsia internationale pour l'épauler dans ses efforts de conceptualisation et de réalisation. Plusieurs sommités répondent favorablement : Mongo Béti, Cheikh Anta Diop, Théophile Obenga, Samir Amin, René Dumont et son épouse, Jean Ziegler, Pierre Rabi.

Cette révolution est marquée par le changement du nom du pays opéré par le président Sankara. Désormais, la Haute-Volta, « qui ne signifie rien pour personne (...) un mon qui ne nous renvoie qu'à un passé colonialiste » (G. Ilboudo et V. Kabre, 2023, p. 458), devient Burkina Faso, un nom puisé du terroir et qui signifie patrie des Hommes intègres. En effet, Burkina vient du mooré et désigne une personne intègre, et Faso signifie patrie ou pays natal en dioula. Burkinabè ou citoyen tire son suffixe "bè" du fulfuldé et signifie enfant. Ce changement de nom ne répond pas à un caprice béat. M. Sinon (2023, p. 393) relève substantiellement son sens en ces termes :

Les enfants de la partie des femmes et des hommes dignes et intègres devront être eux-mêmes comme leurs parents. Cela fait du nom du pays un programme de société en soi. (...). Le changement du nom du pays s'inscrit dans la volonté de création d'une image nouvelle, rassembleuse dans laquelle une large majorité de la population se reconnaîtrait. Les trois plus grands ensembles linguistiques, mooré, dioula, fulfuldé sont convoqués pour la formation d'une nouvelle identité.

C'est dans cette même veine que s'inscrit l'hymne national, le *Di-taa-niyè* (hymne ou chant de la victoire). Cet hymne est une création de la révolution. À en croire S. F. A. Coulibaly (2023, p. 355), le *Di-taa-niyè* a été composé par Patrick Gomdaogo Ilboudo à la demande du président Thomas Sankara. S. F. A. Coulibaly (2023, p. 364-365) l'analyse comme suit :

Le *Di-taa-niyè* concentre en lui-même l'essentiel de la vision du CNR et de la RDP. En allant puiser dans l'histoire du pays, le *Di-taa-niyè* éduque à l'unité nationale pour la défense de la patrie et de ses intérêts. Il appelle à une citoyenneté responsable respectueuse des valeurs de la société burkinabè et de la dignité humaine de façon générale. Il enseigne les vertus telles que le courage, le travail bien fait, l'intégrité, le patriotisme, la confiance en soi, la solidarité.

Tel qu'analysé par S. F. A. Coulibaly, cet hymne comporte une part d'appel adressé au peuple à s'engager comme acteur d'un horizon de bonheur. Il lui rappelle son rôle de premier plan dans la construction d'une nation prospère, indépendante et souveraine. Cet hymne est donc conforme à l'agenda politique sankariste basé sur un référentiel autocentré, un désir de repenser le développement à partir de spécificités nationales. A. K. Saidou et Al. (2023, p. 174) confortent cette idée en ces termes : « La vision du Conseil National pour la Révolution (CNR) qu'il dirigeait était basée sur l'idée de compter sur soi, de faire du peuple l'architecte des politiques publiques ». Pour l'exécution de sa vision politique, le président du CNR a mis le peuple en mission, ou du moins, il a confié sa réalisation au peuple en le persuadant de l'enjeu d'auto-détermination et de développement de celle-ci.

3. Le peuple comme cible de la visée persuasive des discours de Sankara

Thomas Sankara a indiqué dans le DOP que le CNR a pour objectif « l'édification d'une société voltaïque nouvelle, libre, indépendante et prospère ; une société nouvelle débarrassée de l'injustice sociale, débarrassée de la domination et de l'exploitation séculaires de l'impérialisme international » (J. Ziegler et J. P. Rapp, 1986, p. 133). Cet objectif laisse transparaître la complexité de la mission que le CNR s'est assignée. Cette mission consiste à rompre avec l'ancien régime, à bâtir une nouvelle nation prospère et à lutter contre ceux que Sankara appelle les ennemis

du peuple. Ces ennemis sont la bourgeoisie exploiteuse du peuple, l'impérialisme, le néocolonialisme et ses valets locaux. Aussi difficile que soit cette mission, le leader de la révolution estime que la solution se trouve dans l'engagement populaire. Il est convaincu que « quand le peuple se met debout, l'impérialisme et les forces sociales qui lui sont alliées tremblent » (*Idem*, p. 134). Citant Lénine dans son discours du quatrième anniversaire du DOP, le 2 octobre 1987, Sankara affirme : « À l'origine de toute révolution, il y a la pédagogie » (B. Jaffré, 2017, p. 1283). Cette pédagogie consiste à faire tous les efforts nécessaires pour faire comprendre le sens de la révolution aux masses populaires et d'ainsi gagner leurs adhésions.

Selon Sankara, « l'objectif de cette révolution consiste à faire assumer le pouvoir par le peuple » (J. Ziegler et J. P. Rapp, 1986, p. 148). On peut également s'accorder avec M. Sinon (2023, p. 398) qui affirme : « Si un seul terme devait symboliser ou résumer le message politique de Thomas SANKARA ce serait certainement le mot peuple. Le peuple est dans tout. Le peuple est la cible. Le peuple est l'artisan, il est aussi l'outil ». Selon la conception politique sankariste, écrit M. Sinon, (2023, p. 389), « l'État doit aider le peuple à prendre conscience de son rôle historique afin qu'il réalise son propre développement ». L'adhésion du peuple à la révolution dépend de la bonne compréhension qu'il en aura. Sankara y tient et souhaite que chaque acteur de la révolution en fasse sa mission.

C'est pourquoi, dit Sankara, le révolutionnaire doit être un perpétuel pédagogue (...). Si les masses ne comprennent pas encore, c'est de notre faute. Il faut prendre le temps de convaincre les masses pour agir avec elles et dans leurs intérêts. Si les masses comprennent mal, c'est encore de notre faute. Il faut rectifier, nuancer (...) (B. Jaffré, 2017, p. 1241).

Sankara sait que la persuasion du peuple est le meilleur moyen pour la réussite de la révolution. Pour que le peuple s'implique dans la gestion des projets publics, pour vaincre les ennemis de la nation, il n'y a pas forcément besoin de mobiliser des troupes armées. Le peuple est le meilleur combattant. Dans ses discours, Sankara démontre au peuple les raisons pour lesquelles celui-ci doit adhérer au combat de la révolution et surtout la faire sienne. Ainsi, il prend le contre-pied de ceux qui se dressent contre la révolution, ceux qui s'adonnent à des intoxications informationnelles, ceux qui cherchent à détourner le peuple, à le décourager, à le rendre hostile à la révolution.

Il faut, dit Sankara, « un travail politique et idéologique persévérant et rigoureusement poursuivi pour convaincre les masses » (B. Jaffré, 2017, p. 1236). Aussi, renchérit-il, « ces tâches idéologique et politique de notre révolution sont le devoir de tous les révolutionnaires et de la direction politique d'abord » (*Idem*, p. 1237). Ainsi, des institutions de communication étatiques ont été mises en place. Saidou et Al. (2023, p. 184) notent qu'« il y avait des CDR spécialement chargés de la propagande politique (...) ». En dehors de ces stratégies institutionnelles de mobilisation et de persuasion du peuple, le président Sankara lui-même tenait des discours à forte teneur persuasive. L'une des preuves est que « le CNR devait sa légitimité en partie à l'art oratoire de son chef (...). SANKARA était un leader charismatique dont les discours séduisaient les "masses" » (*Idem*, p. 183). Le témoignage suivant de B. Jaffré, (2017, p. 23) est aussi édifiant :

La popularité de Thomas Sankara réside dans les qualités qu'il développe au pouvoir, dans son énergie communicative, son intelligence, sa créativité, sa résolution, l'ampleur du travail qu'il était capable d'accomplir, sa capacité à entraîner son entourage et son peuple, mais aussi dans son intégrité et sa rigueur morale.

Sankara a terminé son discours de la célébration du deuxième anniversaire de la révolution par les propos suivants : « Camarades burkinabè, je vous invite à comprendre tout cela, et à rester vigilants (...), joyeux anniversaire révolutionnaire ». (*Idem*, p. 459). Ces propos indiquent que le discours qu'il clôt a été essentiellement explicatif, argumentatif, au sens du *logos* rhétorique. Selon la théorie aristotélicienne de la rhétorique, le *logos* est le moyen technique de persuasion qui concerne à proprement dit l'argumentation dans le discours. Il est l'argumentation au sens logique et dépassionné.

En plus d'argumenter, de démontrer, Sankara jalonne ses discours de slogans et de formules qui suscitent de vives émotions. « Orateur brillant, dit M. Ludo (1989, p. 6), il galvanisait les foules et il excellait dans la conception d'idées choc qui par une formule percutante, pénétraient les esprits ». C'est de cela que témoigne le slogan "*La patrie ou la mort, nous vaincrons !*". M. G. R. Ouédraogo (2023, p. 98), analysant ce qu'il appelle "les idées éducatrices" contenues dans les discours de Sankara, n'a pas tort lorsqu'il affirme : « Par exemple, le slogan "*La patrie ou la mort, nous vaincrons !*" cultive le patriotisme chez le citoyen ». Au demeurant, il faut souligner que ce slogan est propre à susciter de l'émotion, de la passion chez l'auditoire, le peuple, et s'inscrit ainsi dans le *pathos* rhétorique. Relatif aux émotions, c'est le *pathos* qui consiste à tenir compte, dans le discours, de la disposition émotionnelle de l'auditoire. Aristote (2014 1356a14-20) affirme en effet qu'

il y a persuasion par les auditeurs quand ces derniers sont amenés, par le discours, à éprouver une passion. Car nous ne rendons pas les jugements de la même façon selon que nous sommes remplis de tristesse ou de gaieté, d'amitié ou de haine.

On peut aisément s'imaginer l'émotion que le slogan "*La patrie ou la mort, nous vaincrons !*" suscite chez l'auditoire. C'est le lieu de signifier que ce slogan a transcendé les frontières burkinabè et est repris en refrain à plusieurs endroits du monde lors des meetings de lutte contre l'impérialisme et le néocolonialisme.

En fait, ce slogan, qui servait de devise sous la Révolution, est la dernière phrase du refrain du *Di-taa-niyè*. Le leader du RDP terminait ses discours de cérémonies officielles par cette formule. Elle n'était pas une simple devise, mais un slogan politique. À son sujet, G. Ilboudo et V. Kabré (2023, p. 460) écrivent :

Par-dessus tout, cet outil langagier est également un moyen qui permet de vérifier l'interaction sociale dans le dialogue révolutionnaire. Celui qui déballe le discours est à même de mesurer la disposition d'écoute des masses populaires. À dire vrai, celui qui scande : "*La patrie ou la mort*" attend dans l'interlocution d'être répondu par : "*nous vaincrons*".

Ces auteurs veulent faire comprendre qu'en réalité, cette phrase courte est un moyen de mise en contact ; elle a la faculté en situation d'énonciation de vérifier l'adhésion du public à la parole révolutionnaire puisqu'elle énonce un programme de conduite politique pour le citoyen et un idéal pour la république. En fait, ajoutent-

ils, « le "nous" qui précède "vaincrons" demeure inclusif et non exclusif pour le porteur de discours » (*Idem*, p. 460-461). Cette analyse relève pertinemment le sens du *pathos* rhétorique de ce slogan.

En outre, cette technique oratoire, qui consiste à interagir avec son auditoire, est entretenue par certaines formules comme "à bas". Au "cri de guerre" du leader de la révolution contre, par exemples, l'impérialisme, le néocolonialisme, les ennemis du peuple, les paresseux, l'auditoire répond avec ferveur "à bas". En amenant son auditoire à clamer "à bas", Sankara entretient chez lui la fierté d'être partie prenante du discours. Dans cette mesure, l'auditoire se sent pris dans une logique de co-discoureur. Répondre par "à bas" est significatif de l'adhésion de l'auditoire au message du locuteur et aussi de son engagement à mettre en exécution ledit message.

En plus du *logos* et du *pathos*, Sankara fait aussi montre de l'*ethos* rhétorique dans ses discours. Au sujet de ce moyen, Aristote (2014, 1356a5) affirme qu'« il y a persuasion par le caractère quand le discours est ainsi fait qu'il rend celui qui parle digne de foi ». Dans ce même sens, ajoute Aristote (2014, 1416a25), « il est absurde que soient dignes de foi les discours de quelqu'un qui n'est pas lui-même digne de foi ». On comprend ainsi que l'*ethos* rhétorique aristotélicien se joue à la fois dans le discours et dans la probité morale de son auteur. Selon H. Y. Nacambo (2023, p. 369) « le régime dirigé par Thomas SANKARA tient un discours intransigeant sur les valeurs d'intégrité, de probité et sur le devoir d'exemplarité des gouvernants ». La nature de ce discours fait écho à l'*ethos* rhétorique tel que conçu par le Stagirite. En fait, comme le note P. R. J. Jié (2023, p. 444), « l'objectif du CNR, consistant à enclencher une dynamique d'auto-développement à travers l'éducation, est particulièrement apparent dans la rhétorique moralisatrice (...) ». M. G. R. Ouédraogo (2023, p. 105), quant à lui, pense que, « de par ses discours, SANKARA apparaît comme un modèle d'éducateur qui a su dépasser la propagande politique pour aller au combat pour la promotion des valeurs morales et civiques ». Au regard de toutes ces analyses, on peut conclure avec M. G. R. Ouédraogo (2023, p. 99) que Sankara

fait partie des rares hommes d'État qui ont su renoncer à des discours politiques abstraits, démagogiques et flatteurs, pour dénoncer les comportements inciviques et immoraux de ses concitoyens, tout en leur indiquant les comportements susceptibles de promouvoir le développement individuel et collectif et la cohésion sociale.

En somme, les discours de Sankara, visant à persuader le peuple, sont à la fois argumentatifs, émouvants et affichaient sa probité morale. Rappelons que, chez le fondateur du Lycée, la force persuasive du discours se joue dans un mécanisme qui articule trois moyens essentiels, à savoir le *logos*, le *pathos* et l'*ethos*. Les discours de cet homme politique, en alliant *logos*, *pathos* et *ethos* rhétoriques illustrent la théorie aristotélicienne de la persuasion rhétorique.

Conclusion

Le président Thomas Sankara a affirmé à la tribune de l'ONU : « Je n'ai pas ici la prétention d'énoncer des dogmes. Je ne suis ni un messie ni un prophète. Je ne détiens aucune vérité ». (J. Ziegler et J. P. Rapp, 1986, p. 167). Cependant, le "tiers-

monde", au nom duquel il s'est exprimé, le considère comme un prophète politique. Cela est en grande partie la conséquence de sa rhétorique délibérative et de son art de la persuasion. Sankara a fait preuve de rhétorique politique telle qu'on la trouve théorisée chez Aristote. Cette théorie aristotélicienne, qui veut que chaque peuple soit capable d'élaborer son modèle politique dans le sens de son développement, trouve son illustration dans le vécu politique de Sankara. L'idéologie de ce dernier, stipulant la nécessité pour les africains de s'auto-construire politiquement et le besoin que les masses soient persuadées et associées à ce projet, peut être présentée comme un référentiel pour une Afrique en quête de développement.

Thomas Sankara, « l'espoir assassiné » (V. D. Somé, 2000), a osé inventer l'avenir, un avenir politiquement sain, juridiquement stable et économiquement prospère et équitable dans le monde. Son assassinat brusque et brutal n'a pas empêché de le reconnaître comme celui qui a ouvert une ère nouvelle pour le Burkina Faso et pour toute l'Afrique. Dans le laps de temps de son règne (1983-1987), le capitaine Sankara a fait de sa personne une figure politique emblématique en Afrique et au-delà. Il a impacté son temps et, aujourd'hui encore, presque tous les panafricanistes se réclament de lui. C'est à juste titre que M. G. R. Ouédraogo (2023, p. 95) écrit :

Aujourd'hui SANKARA est présenté comme un héros national et africain qui a su montrer au Burkina Faso et à toute l'Afrique le chemin d'un développement véritable, durable et authentiquement conforme aux réalités et aux besoins des populations. Les médias classiques et les réseaux sociaux montrent qu'encore plus aujourd'hui qu'auparavant, aussi bien au Burkina Faso qu'à travers le monde, beaucoup de jeunes font de SANKARA leur référence en rappelant ses idéaux, en répétant ses slogans d'appel au civisme et à la vie morale et vertueuse, en reprenant ses citations pleines de sagesse, ou encore en arborant des T-Shirts à son effigie.

Tout cela est la preuve que Sankara a su délibérer pour son temps et aussi pour le futur. Comme le note M. Yaméogo (2023, p. 501), « en quatre années de gestion du pouvoir, il a su trouver la formule pour tracer les voies d'un changement qualitatif en prenant des décisions courageuses en faveur de son peuple ». Il n'a pas lutté pour son seul pays, mais pour toute l'Afrique et le tiers-monde. Étant Président, il a affronté, dans un esprit de synthèse, les problèmes sociopolitiques et juridico-économiques de son pays, mais aussi de l'Afrique tout entière. G. Ilboudo et V. Kabré (2023, p. 461) ont donc raison d'affirmer que « la manière de parler politiquement de Thomas SANKARA s'inscrit dans un pan de rhétorique politique ». Cette rhétorique sankariste peut être à juste titre identifiée à une application de la théorie rhétorico-politique aristotélicienne.

Références bibliographiques

ARISTOTE, 2014, *Éthique à Nicomaque*, trad. Richard Bodéüs in *Œuvres Complètes*, sous la direction de Pierre Pellegrin, Paris, Éditions Flammarion, p. 1975-2226.

ARISTOTE, 2014, *Les Politiques*, trad. Pierre Pellegrin in *Œuvres Complètes*, sous la direction de Pierre Pellegrin, Éditions Flammarion, Paris, p. 2321-2536.

ARISTOTE, 2014, *Rhétorique*, trad. Pierre Chiron in *Œuvres Complètes*, sous la direction de Pierre Pellegrin, Paris, Éditions Flammarion, p. 2599-2757.

- ARISTOTE, 2014, *Topiques*, trad. Jacques Brunschwig in *Œuvres Complètes*, sous la direction de Pierre Pellegrin, Paris, Éditions Flammarion, 2014, p. 295-452.
- BETEGNE Donald, 2023, « Thomas SANKARA, acteur de la promotion de la paix et de la culture de la non-violence en Afrique : esquisse d'analyse de la rhétorique pacifiste du leader burkinabè » in *Thomas SANKARA et le développement en Afrique*, sous la direction de Pam Zahonogo et Al., Paris, L'Harmattan, p. 143-157.
- COULIBALY Sié François d'Assise, 2023, « Di-taa-niyè et défi et développement en du Burkina Faso » in *Thomas SANKARA et le développement en Afrique*, sous la direction de Pam Zahonogo et Al., Paris, L'Harmattan, p. 351-368.
- CRUBELLIER Michel et PELLEGRIN Pierre, 2002, *Aristote : Le philosophe et les savoirs*, Paris, Éditions du Seuil.
- ILBOUDO Gustave et KABRE Victor, 2023, « Thomas SANKARA : L'icône d'une révolution culturelle » in *Thomas SANKARA et le développement en Afrique*, sous la direction de Pam Zahonogo et Al., Paris, L'Harmattan, p. 453-469.
- JAFFRÉ Bruno, 2017, *Thomas Sankara, la liberté contre le destin*, Paris, Éditions Syllepse.
- JIE Patrick Romuald Jié, 2023, « Léopold Sédar Senghor, Joseph Ki Zerbo et Thomas SANKARA ; trois promoteurs de la culture endogène comme facteur du développement » in *Thomas SANKARA et le développement en Afrique*, sous la direction de Pam Zahonogo et Al., Paris, L'Harmattan, p. 437-451.
- LUDO Martens, 1989, *Sankara, Compaoré et la révolution burkinabè*, Bruxelles, Éditions EPO.
- MEYER Michel, 2014, « Introduction » in *Rhétorique* (d'Aristote), trad. revue par Patricia VANHEMELRYCK, présentation de Michel MEYER, Paris, Librairie Générale Française.
- NACAMBO Herman Yacouba, 2023, « L'institutionnalisation des organes de lutte contre la corruption étatique sous la révolution d'août 1983 » in *Thomas SANKARA et le développement en Afrique*, sous la direction de Pam Zahonogo et Al., Paris, L'Harmattan, p. 369-382.
- OUÉDRAOGO Mangawindin Guy Romuald, 2023, « Fait-il inscrire Thomas Sankara à l'école ? » in *Thomas SANKARA et le développement en Afrique*, sous la direction de Pam Zahonogo et Al., Paris, L'Harmattan, p. 93-107.
- PELLEGRIN Pierre, 2014, « Introduction à la philosophie pratique » in *Aristote. Œuvres Complètes*, sous la direction de Pierre Pellegrin, Paris, Éditions Flammarion, p. 1971-1973.
- REBOUL Olivier, 1991, *Introduction à la rhétorique*, Paris, P.U.F.
- SAIDOU Abdoul Karim et Al., 2023, « Repenser la sécurité au Burkina Faso : réflexion au prime de l'héritage sankariste » in *Thomas SANKARA et le développement en Afrique*, sous la direction de Pam Zahonogo et Al., Paris, L'Harmattan, p 173-188.
- SINON Moussa, 2023, « L'œuvre de SANKARA et la double construction étatique et nationale du Burkina Faso » in *Thomas SANKARA et le développement en Afrique*, sous la direction de Pam Zahonogo et Al., Paris, L'Harmattan, p. 385-400.
- SOMÉ Valère D., 2000, *Thomas Sankara : l'espoir assassiné*, Paris, L'Harmattan.
- YAMEOGO Mohamed, 2023, « Thomas SANKARA dans les pays germanophones : La pratique du contre-discours comme démarche politique » in

Thomas SANKARA et le développement en Afrique, sous la direction de Pam Zahonogo et Al., Paris, L'Harmattan, p. 501-515.

ZAHONOGO Pam et Al., 2023, « Introduction » in *Thomas SANKARA et le développement en Afrique*, sous la direction de Pam Zahonogo et Al., Paris, L'Harmattan, p. 17-22.

ZIEGLER Jean et RAPP Jean Philippe, 1986, *Thomas Sankara. Un nouveau pouvoir africain*, Lausanne, Éditions Pierre-Marcel Favre.